



**à partir de 1350€ / pers**  
**Base 40 personnes**

## Les Points Forts

- ✓ Découverte de l'Abbaye de Westminster
- ✓ Trois nuits au centre de Londres
- ✓ Visite du Château de Windsor et du British Museum

### JOUR 1 : MARSEILLE - LONDRES

Rendez-vous des participants et départ en autocar jusqu'à l'aéroport de Marseille Provence. Accueil et assistance d'un représentant Sabardu Tourisme. Formalités d'enregistrement. Envol à destination de Londres sur vol régulier British Airways. A votre arrivée, accueil par votre guide local et déjeuner au restaurant. Puis, départ pour la visite guidée du célèbre British Museum où sont exposées de nombreuses œuvres d'art. Ses collections, constituées de plus de sept millions d'objets, sont parmi les plus importantes du monde et proviennent de tous les continents. Elles illustrent l'histoire humaine de ses débuts à aujourd'hui. En fin d'après-midi, promenade à pied dans le quartier de Covent Garden, ancienne halle aux fleurs et l'un des plus typiques. Covent Garden est un quartier culturel et commercial exaltant qui offre une expérience unique. Ce quartier a énormément de choses à vous proposer : des magasins spécialisés, le marché artisanal Apple, des artistes de rue qui vous divertiront.

Installation à votre hôtel. Dîner et nuit.

### JOUR 2 : LONDRES

Petit-déjeuner. Matinée consacrée à un tour panoramique guidé de la capitale britannique qui a conservé ses nombreuses traditions. Découverte des principaux monuments de la ville : le Palais de Kensington ancienne résidence de Diana, l'Abbaye de Westminster, Big Ben, Trafalgar Square et Piccadilly. Vous passerez devant le parlement, apercevrez le Tower Bridge, le London Eye, et bien d'autres monuments célèbres de la capitale du Royaume Uni. Continuation par le palais de Buckingham pour assister à la relève de la garde.

# LONDRES

**Grande-Bretagne : découverte de Londres**

**Du 04 au 07 juin 2026**

**4 jours / 3 nuits**

Déjeuner. L'après-midi, départ pour la visite du château de Windsor, principale résidence des souverains d'Angleterre, construit par Guillaume le Conquérant avec les appartements d'Etat qui présentent d'importantes collections de mobiliers, peintures et porcelaines et la chapelle St Georges (sauf si présence du Roi au château). Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

### JOUR 3 : LONDRES

Après le petit-déjeuner, visite de St Paul's cathédral, cadre du célèbre mariage du Prince Charles et de Lady Di. Votre visite se terminera par la crypte : découvrez les tombes et monuments commémoratifs de quelques-uns des plus grands héros de la nation, comme ceux de l'amiral Nelson et du duc de Wellington. Puis départ vers la visite du quartier de la City. Déjeuner. L'après-midi, passage par le Tower Bridge, l'un des monuments emblématiques de Londres. Vous découvrirez une exposition dans les tours jumelles, les passerelles en hauteur et les salles des machines victoriennes, qui vous informera sur l'histoire du Tower Bridge. Des films, des photos et des expositions interactives, ainsi qu'un voyage dans le temps dans la salle qui abrite les machines à vapeur originales qui actionnaient autrefois les bascules du pont, attendent les visiteurs à l'intérieur du Tower Bridge. Puis temps libre dans Oxford Street ou Regent Street, rues principales du shopping londonien. Retour à l'hôtel. Dîner et nuit.

### JOUR 4 : LONDRES - MARSEILLE

Après le petit déjeuner, départ pour la visite guidée de l'abbaye de Westminster, chef d'œuvre architectural où les rois et reines anglais sont couronnés depuis 1066 et bon nombre y sont enterrés. Déjeuner au restaurant. Après le repas, transfert à l'aéroport, formalités d'enregistrement. Envol pour Marseille Provence sur vol régulier. A votre arrivée, retour en autocar vers vos différentes localités de départ.

**NOTRE PRIX COMPREND :**

Le transport aller/retour en autocar jusqu'à l'aéroport  
 Le transport aérien Marseille / Londres / Marseille sur vols réguliers British Airlines  
 Les taxes d'aéroports (90 € au 25/08/25)  
 Les transferts aéroport / hôtel/ aéroport  
 L'hébergement en chambre double en hôtel 3\*\*\* en centre-ville (hôtel Copthorne Tara Kensington ou similaire)  
 La pension complète du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 4  
 Le transport en autocar de tourisme  
 Les excursions et visites mentionnées au programme  
 L'entrée à la cathédrale St Paul  
 L'entrée à l'abbaye de Westminster  
 L'entrée au château de Windsor  
 L'entrée au British Museum  
 La présence d'un guide francophone lors des visites  
 L'assistance / rapatriement  
 L'assurance annulation (offerte)

**NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :**

Le supplément chambre individuelle : 280 € / personne  
 Les dépenses personnelles  
 Les boissons  
 Les pourboires guide et chauffeur  
 L'autorisation électronique de voyage ETA (25€ au 25/08/25)



En partenariat avec  


**FORMALITÉS:**

Passeport en cours de validité + ETA + formalités sanitaires en vigueur sur la période couvrant votre voyage selon les exigences du/des pays visités ou en transit et de la compagnie aérienne.  
 La photocopie de votre passeport est obligatoire au moment de votre inscription.  
 Ce voyage est déconseillé aux personnes ayant des difficultés à se déplacer





## CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION

Pour la bonne réalisation et organisation de nos voyages, nous sommes dans l'obligation d'engager des frais qui nous obligent à appliquer des pénalités lors des annulations.

Les retenues appliquées se calculent, par personne, de la façon suivante pour tous les voyages en autocar comportant au moins une nuit :

30 € de frais fixes non remboursables quel que soit la date d'annulation  
 25 % du montant du voyage de 30 à 21 jours  
 50 % du montant du voyage de 20 à 8 jours  
 75 % du montant du voyage de 7 à 2 jours  
 90 % du montant du voyage moins de 2 jours avant le départ  
 100 % du montant du voyage le jour du départ.

En cas d'annulation, l'assuré(e) est tenu(e) d'en informer immédiatement nos services soit par courrier soit par email et, s'il a souscrit l'assurance annulation auprès de nos services, doit nous faire parvenir sous cinq jours un certificat médical avec la nature de la maladie. Le dossier de demande de remboursement doit être ouvert auprès de l'assurance dans les 5 jours suivants l'annulation.

En cas d'annulation d'une personne en chambre double, il lui sera retenu d'office le supplément chambre individuelle pour la personne restante.

## ASSURANCE ANNULATION

ASSUREVER assure sous certaines conditions le remboursement des sommes qui vous sont retenues lorsque vous êtes contraints d'annuler votre voyage. La garantie s'exerce notamment si l'empêchement du départ est occasionné par une maladie grave, accident grave ou le décès de l'assuré, du conjoint, descendants, de la personne voyageant avec l'assuré(e) sans lien de parenté pour autant qu'elle figure sur le même bulletin d'inscription au voyage. Le remboursement interviendra déduction faite des frais fixes de 30 € par personne, d'une franchise minimum de 15 € par personne, de la prime d'assurance, des frais de visa et toutes autres sommes indiquées dans le tableau des prix sous la rubrique « le prix de comprend pas ». De plus, la souscription de l'assurance annulation ne dispense pas du paiement intégral des frais d'annulation. Toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

## PRINCIPALES EXCLUSIONS

Le non-respect des formalités de police et de douane ; l'obligation d'ordre professionnel ;

La guerre civile ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires, les actes de terrorisme tout effet de radioactivité ; Les conséquences de la toxicomanie & l'alcoolisme ; L'état dépressif, les maladies mentales, psychiques ou nerveuses n' entraînant pas d'hospitalisation supérieure à 3 jours ; Les épidémies sauf dérogation stipulée à la garantie, la pollution, les catastrophes naturelles visées par la loi 826000 du 13/07/82. Les accidents ou maladies ayant fait l'objet d'une première constatation d'un traitement, d'une rechute ou d'une hospitalisation entre la date de réservation du voyage et la date de souscription de présent contrat ; Les annulations résultant d'examens périodiques de contrôle et d'observation.

## CESSION DE CONTRAT

Lorsque le voyageur se trouve dans l'obligation d'annuler son voyage, il a la possibilité de céder son inscription à une autre personne remplissant les mêmes conditions et tant que cette inscription n'a produit aucun effet jusqu'à 7 jours du départ.

Dans cette hypothèse, aucun frais d'annulation, de modification ne sera retenu. Il faut néanmoins que cette cession intervienne dans un délai où elle soit techniquement réalisable : avant l'émission des billets d'avion, des billets maritimes ou obtention des visas par exemple.

En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels de cession.

## ASSURANCE ASSISTANCE ET RAPATRIEMENT

Lorsque vous vous inscrivez sur un séjour, Sabardu Tourisme vous fait bénéficier d'une Assurance Assistance / Rapatriement incluse dans le prix du voyage.

Vous bénéficierez des prestations de MUTUAIDE Assistance en cas de maladie et/ou d'accidents graves pendant votre voyage.

Les principales exclusions sont les suivantes :

- les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires ;
- les frais engagés sans l'accord préalable de l'Assisteur ;
- les maladies et/ou blessures préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les mois précédents la demande ; qu'il s'agisse de la manifestation ou de l'aggravation dudit état,
- etc.

Le contrat détaillé vous sera remis au moment de votre inscription.

## FORMALITÉS SANITAIRES

Il est impératif et jusqu'au jour du départ de consulter les informations liées à la situation sanitaire de la destination choisie figurant dans la rubrique « conseils aux voyageurs » du site [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) (plus spécifiquement concernant la sous rubrique « santé »).